

Appel à Manifestation d'Intérêt 2026-2027

« Parcours de Transformation des territoires Ruraux par le numérique »

LA FORCE D'UN TOUT

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Avril 2026

La Région
Grand Est



Contexte & ambition

Depuis sa création, la Région Grand Est a identifié le numérique comme un levier essentiel de développement, d'attractivité, de résilience et de transition écologique de ses territoires. Après avoir relevé le défi du déploiement du Très Haut Débit pour tous sur l'ensemble des territoires du Grand Est grâce notamment aux réseaux fibre d'initiative publique Losange et Rosace, **la Région souhaite poursuivre son action de proximité en faveur de la transformation numérique des territoires ruraux.**

Les collectivités rurales doivent faire face à un **enjeu majeur de transformation qui repose fortement sur leur capacité de développement numérique**, à travers le prisme des nouveaux usages et services digitaux. En effet, il est désormais essentiel que ces collectivités s'approprient pleinement les opportunités liées au numérique pour **améliorer le service aux usagers** (citoyens, entreprises, associations) et **renforcer l'efficacité de l'action publique**. Toutefois, celles-ci ne disposent pas toujours des connaissances permettant de bien cerner le champ du possible, compte tenu du large éventail d'usages et de fonctions du numérique dans les territoires, ou des ressources (humaines, techniques ou financières) suffisantes pour engager seules ces transformations.

Porté par la Région Grand Est et opéré par Grand Est Développement, l'agence régionale de transformation de la Région Grand Est, **le Parcours de transformation des territoires ruraux par le numérique constitue une opportunité pour les communautés de communes rurales du Grand Est d'être accompagnées dans le déploiement d'un projet numérique à impact.**

Cet AMI vise à recueillir l'expression d'intérêt d'une 1ère « vague » de **20 communautés de communes rurales souhaitant mobiliser le numérique comme levier de développement territorial, afin de créer ou renforcer des services utiles aux citoyens comme aux acteurs publics, privés et associatifs, et d'accroître l'attractivité de leur territoire.** Cette démarche permettra ainsi aux communautés de communes rurales retenues :

- D'appréhender et de prioriser les enjeux de leur territoire, en lien avec les défis environnementaux, sociétaux et économiques ;
- De renforcer leur attractivité en déployant des usages et services numériques à impact, **au bénéfice des habitants et des acteurs locaux** ;
- D'engager ou d'accélérer **un projet numérique structurant à fort impact territorial, fondé sur une analyse de besoins, une vision partagée et une feuille de route réaliste** ;
- De sécuriser leur trajectoire de transformation numérique, en tenant compte de leur niveau de maturité et de leurs capacités internes.

Les 4 piliers du Parcours de Transformation par le Numérique

01

Appui au cadrage stratégique

Hiérarchisation des enjeux, priorisation des besoins du territoire pour lesquels le numérique peut être mobilisé comme levier de développement de l'action publique.

02

Accompagnement en Ingénierie

Appui méthodologique permettant la définition et le lancement (à court terme) d'un projet numérique à impacts* à l'échelle de l'intercommunalité.

03

Sécurisation du montage projet

Appui à l'identification d'offres de solutions, appui à l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises en perspective du lancement d'une procédure de marché par la collectivité.

04

Accompagnement financier*

Accompagnement de la collectivité dans le dépôt d'une demande d'aide financière Régionale ou Européenne (FEDER) visant à soutenir les dépenses d'investissement relatives à son projet à impacts.



Focus : Projet numérique à impacts

L'impact du projet mené à l'échelle intercommunale devra être **mesurable et bénéficié aux habitants, aux acteurs publics, privés ou associatifs du territoire.**

A titre illustratif, le projet numérique prioritaire des communautés de communes rurales accompagnées dans le cadre de ce Parcours devra répondre à des enjeux :

- **De pilotage et d'amélioration des politiques publiques** dans de multiples domaines : consommation énergétique des bâtiments publics, gestion de l'eau, de l'éclairage public, protection de l'environnement dans une logique de « Territoires Intelligentes et Durables » ;
- **De relation aux usagers** pour une administration plus proche et plus efficace ;
- **De valorisation du territoire** pour dynamiser l'économie locale ;
- **De mutualisation de ressources et de moyens** pour une gestion territoriale et une coopération optimisée entre communes et services intercommunaux.

Les différentes étapes de l'AMI



Candidatures

Vérification de l'éligibilité des candidatures

Analyse des candidatures

Désignation des collectivités retenues

Démarrage Parcours

Avril à Juin 2026

Dossier de candidature à compléter :

1. **Formulaire de réponse et organigramme** à envoyer à usages-numeriques@grandest.fr
2. **Questionnaire de positionnement** (maturité numérique initiale) à compléter en ligne par la collectivité : <https://forms.office.com/e/98BupVaURA>

Date limite de réception :

30 juin 2026

Juillet/ août 2026

Vérification de l'éligibilité :

Votre collectivité fait partie des 102 Communautés de Communes Rurales éligibles (cf. règlement de l'AMI)

Analyse et sélection des candidatures :

- Maturité numérique initiale de la collectivité ;
- Motivation/portage politique ;
- Disponibilité prévisionnelle des RH ;
- Adéquation des enjeux exposés par le territoire avec l'objet de l'appel à candidatures.

16 octobre 2026

Désignation par le **Conseil Régional** des collectivités retenues pour la **première cohorte** :

Commission Permanente du 16 octobre

Notification des Communautés de Communes retenues / non retenues

Octobre 2026

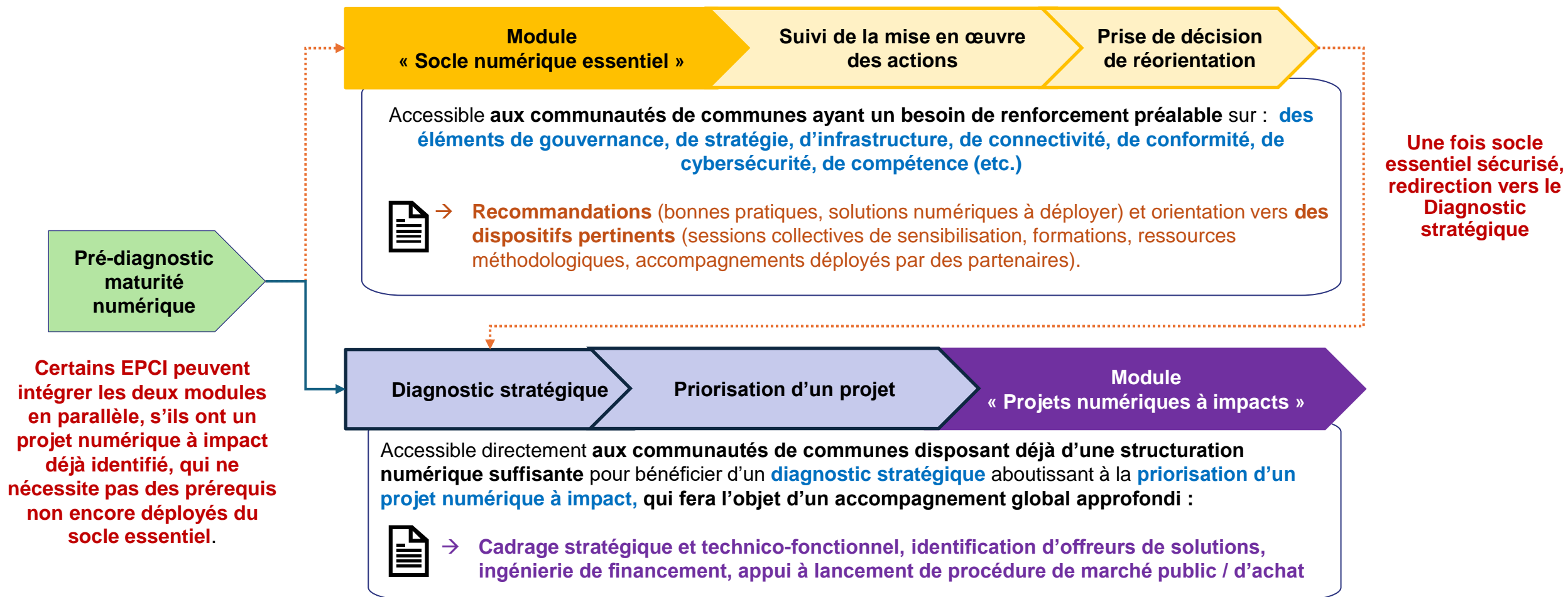
Lancement et information collective

Entretiens individuels

- Recommandations et orientation vers le module le plus pertinent

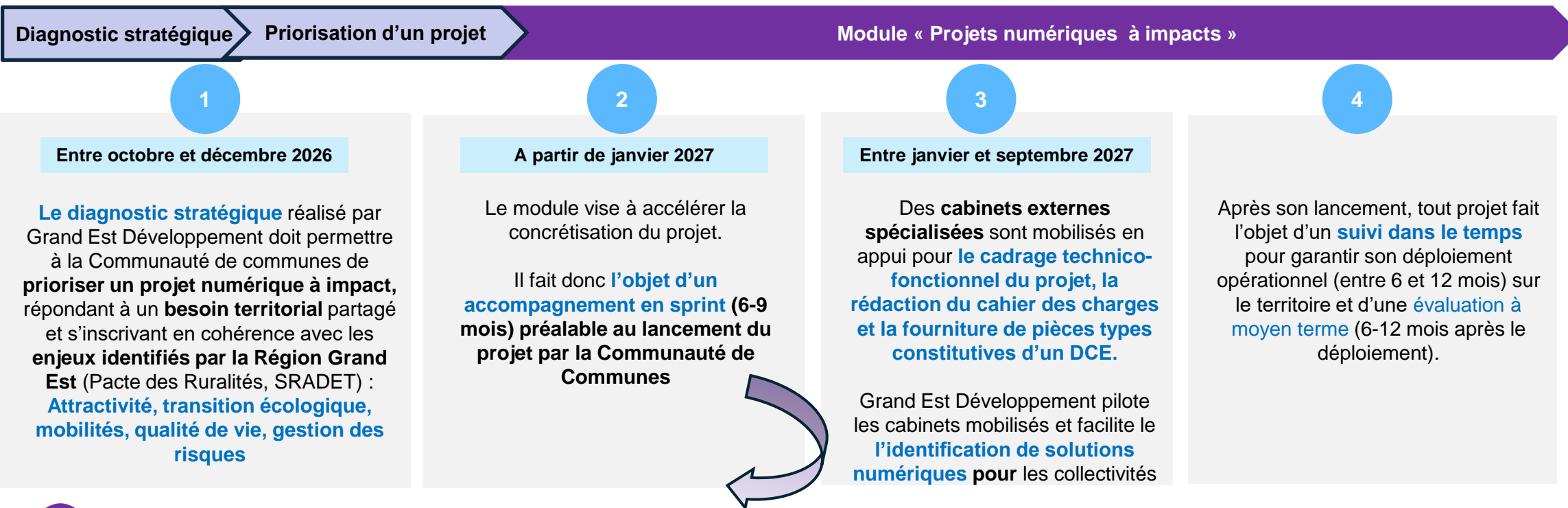
Des modalités d'accompagnement graduées

Selon la maturité numérique de chaque collectivité :



Focus sur le module « Projets numériques à impacts »


Le module « Projets Numériques à impact » vise à **concrétiser un projet numérique à fort impact territorial, qui transforme de manière durable un usage, un processus ou une organisation**. Il répond à un **besoin territorial documenté**, s'inscrit dans en cohérence avec les enjeux de la Région Grand Est, améliorant ainsi la politique publique, il produit un **impact mesurable** sur le territoire et utilise le **numérique comme levier** et non comme finalité.





L'accompagnement de projet en un coup d'œil :



 Fiche projet (GED)

 Avant projet sommaire (AMO)

 Bonnes pratiques Liste OS (GED)

 Trames DCE et cahier des charges (AMO)

La Région
Grand Est

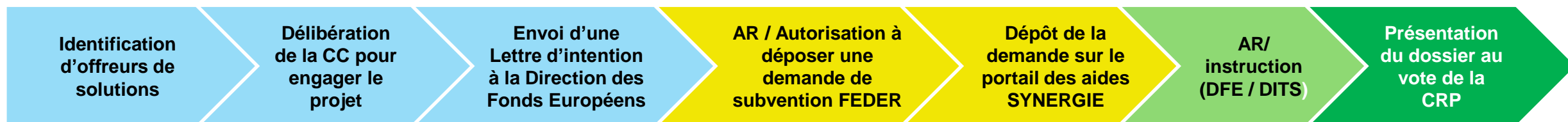

Grand Est Développement
L'AGENCE RÉGIONALE
DES TRANSFORMATIONS

Cadre de soutien financier des projets numériques à impacts priorités*

* A l'issue de l'accompagnement proposé dans le cadre du module « Projets à numériques impacts ».

Une demande d'aide n'entraîne pas systématiquement son attribution

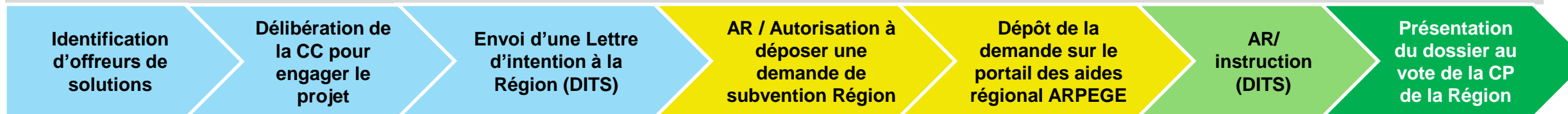
Montant de dépenses éligibles supérieur à 50 K€/HT => FEDER



★ La date du courrier correspondra à la date d'éligibilité des dépenses

★ La CC sollicite une aide FEDER à hauteur de 60% des dépenses éligibles au titre du Parcours

Montant de dépenses éligibles inférieur à 50 K€/HT => REGION



★ La date du courrier correspondra à la date d'éligibilité des dépenses

★ La CC sollicite une aide de la Région à hauteur de 60% des dépenses éligibles au titre du Parcours

DEPENSES ELIGIBLES

- ☑ Prestations de conseil de nature à préciser des aspects techniques ou opérationnels, non déterminante de l'opportunité ou de la faisabilité globale du projet à impact ;
- ☑ Acquisitions / développement de solutions logicielles et applications ;
- ☑ Equipements informatiques, numériques nécessaires à la mise en œuvre du projet à impact ;
- ☑ Objets connectés, capteurs.

Contacts

Cyril Muller

Chef de projets
Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Santé
Service Ingénierie, Planification et Usages du numérique

Région Grand Est

cyril.muller@grandest.fr

03 87 33 60 77

Cyrille Vogel

Chef de projet Transformation Numérique des Territoires
Direction Territoires & intelligence économique

Grand Est Développement

c.vogel@grandestdev.fr

+33 (0) 6 35 15 00 92

